

Projet d'établissement
mis à jour été 2021

« Le Jardin d'enfants de VIMY »

Projet social

L'annonce en janvier 2018 par l'inspection académique de la fermeture de classe à l'école maternelle Pauline KERGOMARD pour les enfants de moins de trois ans a été à l'origine du projet d'ouverture du Jardin d'enfants de VIMY. Cette classe a finalement été rouverte le jeudi 6 septembre 2018, mais le projet a été maintenu car il permet d'offrir aux enfants de deux ans la possibilité de fréquenter la collectivité en vue de favoriser leur socialisation, leur acquisition de l'autonomie et les préparer à leur première scolarisation.

Ni multi-accueil, ni école, le jardin d'enfants est un espace que nous pouvons qualifier d'apprentissage de la vie en collectivité et de passerelle pour l'école, interface entre l'éducation familiale, l'éducation populaire et l'éducation nationale.

Il permet, entre autre, d'assurer la continuité du service public pour les enfants qui jusqu'alors étaient accueillis au multi-accueil. Il a permis la réorganisation de l'accueil des moins de deux ans au sein du multi-accueil dont l'agrément est passé de 50 à 40 places au 1er septembre 2018. Son identité permet un projet pédagogique faisant sens avec le multi accueil tout en étant axé vers l'autonomie de l'enfant.

Le Jardin d'enfants accueille en coéducation avec les parents, tous les jeunes enfants (y compris ceux en situation de handicap) ayant déjà fréquenté la collectivité, ou pris en charge chez des assistantes maternelles ou jusqu'alors gardés à la maison.

Depuis son ouverture en novembre 2018, le jardin d'enfants a vu son agrément augmenter pour répondre aux demandes de places. A ce jour, il peut accueillir 23 enfants. Les demandes viennent principalement de familles dont l'enfant est accueilli au multi-accueil de la commune. Elles proviennent également de familles dont l'enfant est pris en charge par une assistante maternelle et d'autres qui n'avaient encore eu recours à aucun mode d'accueil. La structure accueille des enfants de Vimy ou des villes aux alentours.

Le projet éducatif et pédagogique se décline autour de deux axes principaux:

– LE RESPECT DE L'ENFANT

Objectif:

Tendre à l'autonomie pour la préparation à la première scolarisation en développant la confiance en soi et l'épanouissement personnel.

Intentions éducatives:

- *autonomie physique*: les accompagner dans leurs gestes au quotidien (se laver les mains, se déshabiller...), aménager l'espace (espace de vie à hauteur d'enfant)
- *autonomie intellectuelle*: responsabiliser les enfants, leur laisser la liberté de choix (ateliers libres, repos possible à tout moment, sieste avec lever échelonné), favoriser l'ouverture culturelle et la création.
- *autonomie relationnelle*: se détacher progressivement de ses parents, respecter les autres et permettre la coopération.

– LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif:

Devenir le citoyen de demain en transmettant à l'enfant des valeurs qui vont l'accompagner en grandissant.

Intentions éducatives:

- tri sélectif des déchets
- composteur
- éviter le gaspillage (l'eau et l'alimentation)
- limiter la consommation des produits jetables
- utiliser des produits d'hygiène et d'entretien naturels
- privilégier le fait maison pour les repas

La réalisation de ces deux axes repose :

Sur la posture professionnelle de l'adulte qui de par son attitude, son comportement et son langage aura une prise en charge logique, constante et positive. Il a conscience qu'il est un modèle pour l'enfant puisque l'enfant apprend par imitation dans les premières années de sa vie.

Sur l'implication des parents dans un souci constant de respect et de soutien à la parentalité.

Les moyens d'actions :

1) Les lieux de vie :

- espace d'accueil
- espace toilette/change, hygiène
- espace sieste
- pièce de vie : espace cocooning, espace jeu d'imitation, coin d'activité sur table, espace bibliothèque, espace rassemblement, espace moteur, espace repas... des espaces modulables.
- jardin

2) Les activités et moyens mis en œuvre :

- Chaque enfant a son propre rythme : libre accès au coin cocooning pour se poser ou se reposer, sieste avec lever échelonné...
- L'enfant doit pouvoir jouer « pour le plaisir » et pour s'éveiller. Les jeux d'imitation tels que dinette, poupée, voitures leurs permettent d'avoir des jeux de rôles, des jeux symboliques et de développer leur imaginaire. Des activités de type Montessori répondent à leurs besoins.
- L'enfant découvre le monde qui l'entoure à travers ses 5 sens : participer à la confection de certains plats lors d'atelier cuisine, découvrir la musique, le jardin, et le potager pédagogique...
- La propreté corporelle est une source de bien-être : change fréquent, lavage des mains et du visage, mouchage, libre accès aux toilettes et respect du rythme d'acquisition de propreté commencé à la maison.
- Dans un souci de qualité des repas, d'éveil des sens, une cuisinière élabore les plats avec des produits de saisons. Le repas est un moment privilégié d'apprentissage, d'échange, de découverte et doit être source de plaisir. Pour cela, en fonction de ses capacités motrices l'enfant peut prendre son verre, son bavoir, utiliser une fourchette...
- Pour favoriser le développement du langage et les échanges, la bibliothèque permet un accès libre aux livres et des moments de lecture partagés.
- Le coin rassemblement est l'occasion d'échanger sur le thème du mois.
- Des temps en commun : rassemblement du matin, chants, lectures, comptines, danses, jeux de société préparent les enfants à la vie scolaire.
- Pour répondre aux besoins moteurs de l'enfant de se déplacer et de bouger, une structure de motricité est accessible en continu. Une sortie quotidienne dans le jardin est effectuée.
- L'accès au jardin a l'avantage de faire découvrir à l'enfant la végétation, la nature, les insectes... tout en lui permettant de courir, crier, jouer et prendre connaissance de son corps.
- Le jardin potager pédagogique sensibilise les enfants à la biodiversité. (récupérateur d'eau, hôtel à insectes)

- Chaque enfant va à son rythme, il est important de lui laisser le libre choix de ses activités selon ses désirs et ses besoins, dans la mesure où elles sont compatibles avec la collectivité. Les activités proposées à l'enfant se font par l'intermédiaire de matériels, d'espaces conçus pour lui et dans lequel il peut utiliser tous les objets présents. Toute découverte est source de nouvelles acquisitions.
- Ce choix est rendu possible par les différents espaces mis à disposition (espace cocooning, motricité, imitation, plateaux de jeu du type Montessori)
- Une ouverture vers l'extérieur avec des sorties hebdomadaires à la médiathèque et salle de sport ainsi que des sorties culturelles, participe à la socialisation des enfants.
- Les parents peuvent participer à la vie du jardin d'enfants par leur présence lors de l'adaptation, par les échanges lors des accueils quotidiens. Ils ont la possibilité d'assister aux rencontres proposées.

3) Les actions avec l'école maternelle

Ces actions ont pour but de préparer l'enfant à sa future vie scolaire sur la commune.

Les temps d'adaptation à l'école sont faits pour:

- faire connaissance avec le professeur des écoles et l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
- visiter l'établissement et en faire un lieu familier
- partager des matinées : temps de regroupement et langage, ateliers de motricité, récréation, activités en classe

L'entrée à l'école peut être progressive selon les besoins, les capacités de l'enfant et son rythme, selon les possibilités de l'école entrée en septembre, novembre ou janvier.

Conclusion

Le Jardin d'enfants est une étape charnière dans la vie et le développement du jeune enfant.

Préparer l'enfant à l'école c'est aussi préparer ses parents.

C'est pourquoi il est primordial d'accompagner de façon professionnelle le jeune enfant et ses parents.

Le soutien à la parentalité est un des maillons de la réussite de l'autonomie du jeune enfant.